



## SNUDI-FO

Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs et  
Professeurs des Ecoles **FORCE OUVRIERE** de l'Enseignement Public  
**Syndicat départemental de l'Isère**

---

Madame Thébault Jarry Martine  
Secrétaire Départementale

Grenoble le 18 janvier 2019,

A Madame la Directrice Académique  
des services départementaux  
de l'Education Nationale de l'Isère

**Objet** : Message dans Iprof concernant les grèves de l'année 2018

Madame la Directrice Académique,

Lors de la consultation d'Iprof, les collègues ont constaté sept messages de la part du service gestion SEM G38 concernant les grèves des : 9 février, 22 mars, 20 juin, 9 octobre, 12 novembre et 14 décembre 2018.

Permettez-moi de vous faire part de mon étonnement. Pour toutes ces grèves, les collègues ont renseigné le Service Minimum d'Accueil (SMA) en faisant leur déclaration d'intention de grève. Après chaque grève, les services ont mené leur enquête leur demandant s'ils avaient fait grève ou effectué leur service.

Notre syndicat ne comprend pas cette demande. Nous souhaiterions connaître les raisons de ces messages transmis afin de renseigner nos collègues.

Le SNUDI Force Ouvrière sera vigilant dans le cas où des collègues se verraient retirer du salaire alors qu'ils ont effectué leur service. Nous allons communiquer une recommandation à propos de ces demandes dans Iprof.

Dans l'attente d'une explication, veuillez recevoir, Madame La Directrice Académique, mes respectueuses salutations.

Madame Thébault-Jarry Martine  
Secrétaire départementale

